

Assemblée générale

CNGE COLLEGE ACADÉMIQUE

Assemblée générale du mercredi 20 novembre 2024 à Strasbourg.

Étaient présents : ABALAIN Aurélie, ADAM Christophe, ALLORY Emmanuel, AMIOTTE Pascal, ANCEY Edith, ARCHAMBAULT Pierrick, AUJOULAT Paul, AVENIN Guillaume, BARAIS Marie, BAUDOT Pierre-Jean, BAYEN Sabine, BAYEN Marc, BEGUE Cyril, BENDAMENE Farouk, BERNARD Pierre, BIGEAULT Mickael, BLOND David, BOUCHEZ Tiphanie, BOUDIER Julien, BOURDON Laetitia, BOURRION Bastien, BOUTON Céline, BRABANT Yann, BREST Alexandre, BUFFEL du VAURE Céline, BUREAU-YNIESTA Coralie, CADWALLADER Jean-Sébastien, CALAFIORE Matthieu, CAMPAGNAC Jérôme, CANTON Antoine, CARBONNEL François, CARRIER Hélène, CAUET Charles, CHALEIX Lysiane, CHAMBOREDON Benoit, CHAPRON Anthony, CHARMAISON Suzette, CHARRA Clément, CHARTON Léa, CHARUEL Elodie, CHAUVIN Baptiste, CHICOULAA Bruno, CHIRON Benoit, CITERNE Julien, CLARY Bernard, COGNET Mathilde, COMPAGNON Laurence, COSTA David, COURTIN Marion, DA SILVA Jean-Paul, DARMON David, DE FREMINVILLE Humbert, DE JAEGHER Sophie, DEFLESSELLE Eric, DEFOIN Bernard, DELPECH Raphaëlle, DEPLACE Sylvie, DIBAO-DINA Clarisse, DINET Benoit, DRUEL Vladimir, DUMOITIER Nathalie, DUMONT Marion, DUPOUY Julie, DURIEUX William, EYMERIC Mathilde, FAGOT GRIFFIN Elsa, FERRIERES Laure, FIANI May, FILLATRE Séverine, FRANÇOIS Mathilde, FRAY Isabelle, FRECHE Bernard, GABOREAU Yoann, GASPERINI Fabrice, GENTILS Jérôme, GHASAROSSIAN Christian, GILBERG Serge, GIMENEZ Laëtitia, GIRARD Pauline, GIRIER PIERRE, GLONDU-LASSIS Murielle, GOCKO Xavier, GOUTORBE Anne-Sophie, GUERCIA Olivier, GUERVILLE Marc-André, GUERVILLE Véronique, GUINET Loïc, HARO Y MELGUIZO Anthony, HAZARD Emmanuel, HERAULT Kévin, HERSART Anne, HERZOG Florent, HILD Sandrine, HOLLANDER David, HOUDARD Gaëtan, HUAS Caroline, HURTAUD Aline, JEDAT Vincent, JEGO Maeva, JOUHET, Christophe, KHAU Cam-Anh, LABEDAN Alexandre, LAMORT-BOUCHE Marion, LAPORTE Catherine, LAUCHET Nadège, LE Pierre, Le Bel Josselin, LE GOFF Delphine, Le Reste Jean-Yves, LE TAILLANDIER DE GABORY Jean Baptiste, LEFEBVRE Emmanuel, LEPINE Camille, LERUSTE Sébastien, LHOUTELLIER Thomas,

LOGNOS Béatrice, LOPEZ Antonio, LORENZO Mathieu, LORIOT Mikaël, MAGOT Laurent, MARSAN Stéphanie, MENER Éric, MENINI Thibault, MERIGOT Pierre-David, MERLE Yves, MILLION Elodie, MONTLAHUC-MARTIN Chantal, MORENO José-Philippe, MOTTE Baptiste, MUNCK Stéphane, NABBE Patrice, NAESSENS Martin, NAPOLI Anne-Marie, NAVARRE Manon, NOBLET Hervé, ODDOU Christel, OLLIVON Judith, ONAISI Racha, PAUMIER Françoise, PAUTRAT Maxime, PAVAGEAU Sylvain, PECHEUX Roland, PERROTTE Julien, PIERSON François, PIGACHE Christophe, PINON Émilie, PLOTTON Catherine, PROTHON Emmanuel, PUSZKAREK Thibault, RAT Cédric, REBOUL Marie-Catherine, REGNIER Anne-Marie, RENARD Vincent, RENOU Frédéric, RICHARD Amélie, RICHERT Aurélie, RIQUEL Line, RODIER Marie, ROMARY Hélène, ROSSIGNOL Louise, ROUGÉ Laure, ROUSSELOT Nicolas, RUELLE Yannick, RUIZ Christophe, SAINT-LARY Olivier, SCHMITT Yannick, SCHUERS Matthieu, SEBBAG Pierre, SELLIER-PETITPREZ Amélie, SERAYET Philippe, SEVRIN Yveline, SIEGRIST Sophie, SOUDAIS Benjamin, TAHA Anas, TEISSERENC Bénédicte, TILLY-DUFOUR Anita, TUDOSE Irina, VAILLANT-ROUSSEL Hélène, VANDERKAM Paul, VANDOOREN Maïté, VARTANIAN Cyrille, VAUTHIER Virginie, VAUTHIER Jean-Charles, VERDEAU Romain, VINCENT Yves-Marie, VINCENT Manuel, ZABAWA Claire, ZORZI Fréderic.

Étaient représentés: ARMAND Audrey, BANH Léon, BARDET Rémi, BERNAL Alexis, BERTHET COQUARD Hélène, BESNIER Marc, BOITEUX-CHABRIER Marie, BONNET Pierre-André, BONNEVILLE Laurence, BOUILLOT Marion, BOYEZ Pierre, BRILLAC Thierry, BRISSON Benjamin, BRUN Isabelle, CASAMAYOU Christophe, CASELLI Florian, CLERC Pascal, CORNAIRE MICHAEL, CUNIN Michel, DAVID Bernard, DAWIDOWICZ Sébastien, DE CASABIANCA Catherine, DE LA SOUDIERE Ségolène, DECONNINCK Bastien, DEFOIN Annelore, DESMARCHELIER Philippe, DIES Terry, DUNAND Thierry, DUPONT Emmanuelle, ESCOURROU Émile, FAURE Renaud, FIQUET Laure, FORTÉ Jenny, FOURE Ronan, FRITSCH Jean-Pol, GAILLARD Patrick, GAL Bénédicte, GARNIER Isabelle, GARNIER Frédéric, GASC Lucie, GOOLAERTS Charlotte, GUARY Juliette, GUERRE Thomas, GUICHARDET Hélène, GUILLOU Philippe, HELIS Vincent, HOGU Nicolas, HOONAKKER Jean-Denis, ISSA Aïcha, JAMI Alain, JOANNY Sébastien, JOSEPH Jean-Philippe, JUDALET-ILLAND Ghislaine, KEMPF LEMARCHAND Taiana, KHOUANI Jérémy, KRITLY Taric, LAINE Xavier, LALLEMENT Christine, LANDRY CHASSOT Annyck, LAVAL Bastien, LAVILLE Agnès, LE BAS François, LE MOING Ludovic, LECOCQ Thomas, LEGRAND Julie, LEPETZ Thierry, LISEMBARD Gabrielle, LUNARDI Gaëlle, MATHIEU Hélène, MAZARS Thierry, MEREUZE David, MESTHE Pierre, METAIS Fanny, MICHAÏLESCO Carole, MIDY Véronique, MIRAT William, MITILIAN Éva, MOEGLE Sylvain, MOLINA Valérie, MOTTEAU Thierry, NGUYEN Thanh-Thanith, OLESKER Sophie, PELZER Julien, PENCHINAT Rémi, PERIER CAMBY Marie-Line, PERRAIN Alice, PEYRAC Adrien, PEYRONNEL Annie, PHAN Tan-Trung, POUTRAIN Jean-Christophe, PRELAUD Hadrien, RAMOND ROQUIN Aline, RAVOIRE Quentin, REIG Léocadie, RIDARD Élise, RODRIGUEZ Thomas, SPIRE Évelyne, TECQUERT Lise, TESSIER-CAZENEUVE Christine, THIEBAULT Didier, URBAIN Frédéric, URENA-DORES Aurélie, VICARD-OLAGNE Mathilde, VILLIERS-MORIAME

Michel, VORILHON Philippe, WYTS David, YANA Jonathan, YANA Laura, YVERNES Anne-Lise, ZARD Émilie, ZEMOUR Florence.

Début de l'AG à 10h00

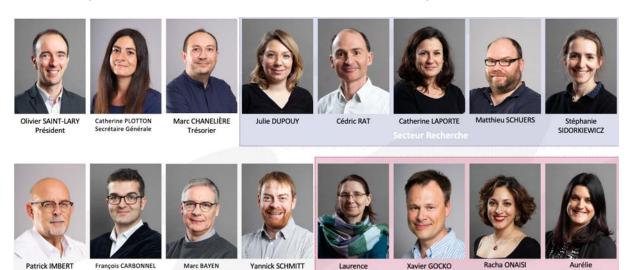
Cette assemblée générale qui se tient en novembre 2024 validera les comptes 2023 de l'association. Pour autant, comme chaque année, le rapport d'activité présenté reprend les actions menées par l'association durant l'année 2024 qui vient de s'écouler, avec des références régulières à 2023.

Rapport d'activité (Catherine Plotton)

L'assemblée générale (AG) se déroule comme en 2023 quelques heures avant l'ouverture du congrès annuel du CNGE afin de faciliter la participation des membres. Ce choix a été un succès en 2023 avec de nombreux participants et de nombreux retours positifs. Cette AG est élective.

Le bureau actuel a été élu en décembre 2022. Les 16 membres sont :

Olivier Saint-Lary, Patrick Imbert, Marc Chanelière, Yannick Schmitt, Catherine Plotton, François Carbonnel, Marc Bayen, Laurence Compagnon, Julie Dupouy, Xavier Gocko, Aurélie Janczewski, Catherine Laporte, Racha Onaisi, Cédric Rat, Matthieu Schuers, et Stéphanie Sidorkiewicz.



COMPAGNON

Trésorier adj.

Le bureau exécutif élu par le bureau se compose comme suit :

Secrétaire génal adi

Secrétaire génal adj.

Vice-Président

Président Olivier Saint-Lary
Vice-Président Patrick Imbert
Trésorier Marc Chanelière
Trésorier-adjoint Yannick Schmitt
Secrétaire générale Catherine Plotton
Secrétaire général adjoint François Carbonnel
Secrétaire général adjoint Marc Bayen

C'est ce bureau qui a mené l'action de CNGE Collège académique (CNGE CA), avec l'aval du conseil d'administration qui se réunit deux fois par an, en mars et en octobre. Patrick Imbert a arrêté ses fonctions au sein du bureau à partir du 1^{er} octobre 2024 pour cause de retraite. Il était également directeur général du groupe CNGE, Thomas Marinier lui a succédé dans cette fonction qu'il occupe depuis mai 2024.

L'activité de CNGE CA se distribue en différents secteurs : la pédagogie, la recherche, le conseil scientifique, les productions, le secrétariat général, le comité d'éthique, le congrès annuel, et l'international.

La pédagogie

Le secteur pédagogie est composé de Laurence Compagnon, Aurélie Janczewski, Racha Onaisi et Yannick Schmitt avec la participation de François Carbonnel et Xavier Gocko.

Le secteur pédagogie travaille en lien avec les administrateurs, les collèges régionaux, les départements de médecine générale (DMG), les groupes de travail nationaux, les étudiants et leurs syndicats (l'ISNAR-IMG et l'ANEMF) et les tutelles.

Les principaux éléments travaillés ont été :

✓ La construction pédagogique de la phase de consolidation et du Diplôme d'études spécialisées de médecine générale à 4 ans qui mobilise l'ensemble du bureau en lien avec les administrateurs, et le groupe de travail des référents de phase de consolidation. La mission sur la 4^e année confiée par les ministères de la Santé et de l'Enseignement supérieur à Olivier Saint-Lary, Nanou Pham, Stéphane Oustric et Mathilde Renker a rendu son 2^e rapport après avoir effectué ses auditions. Ses membres ont échangé avec le secteur pédagogie, les directeurs et coordonnateurs de DMG et le groupe des référents de la phase de consolidation.

Ce groupe des référents de phase de consolidation est composé d'1 à 2 représentants par DMG et se réunit toutes les 6 semaines en distanciel ou en présentiel.

Il travaille actuellement sur :

- les enseignements hors stage pour en définir le contenu et les modalités;
- le tutorat ;
- la certification- le portfolio.

Le groupe partage le fruit de son travail via une boîte à outils des référents de phase de consolidation sur le site de l'Université numérique en santé et sport (UNESS).

Le groupe a également réfléchi à la fiche des MSU pour la phase de consolidation en attendant la parution des textes législatifs.

La rédaction d'une formation spécifique pour ces MSU est en cours.

Une enquête auprès des DMG, autour du recrutement des PAMSU est en cours. Les résultats seront présentés lors du congrès.

Concernant les modalités de supervision en phase de consolidation, des groupes nominaux vont être organisés avec des jeunes médecins, des PAMSU de stage de niveau 2 et des Drs Juniors d'autres spécialités.

D'autres axes de travail concernent : l'agrément, la notion de responsabilité.

Concernant la thèse en 3 ans, un atelier a réuni des référents de chaque DMG, en 2023 lors du congrès. Le groupe a mené des réflexions sur 4 axes : les formats de thèses, l'identification d'un sujet, la direction et les soutenances. Une enquête est en cours sur la mobilisation des DMG sur la thèse à 3 ans. Les résultats seront présentés lors du congrès avec l'outil Adopte une thèse qui a été labélisé par le CNGE : https://www.adopteunethese.fr.

Le secteur pédagogie a échangé avec les pédiatres dans le cadre de la mise en place d'un stage couplé (en santé de la femme et de l'enfant). Elle a provoqué des réactions chez les pédiatres hospitaliers essentiellement en Ile-de-France. La communauté des médecins généralistes s'est unie en rédigeant un communiqué de presse pour répondre à ces réactions.

Le secteur pédagogie a également proposé un accompagnement aux DMG face aux demandes des praticiens à diplôme hors Union européenne. Un groupe travail est en cours de constitution pour proposer des modalités de formation déclinables dans tous les DMG pour les candidats qui ont un projet d'exercice de médecine générale.

Le CNGE a rédigé les réponses aux questions générales du Sénat sur le calendrier et le contenu de la dernière réforme du 3^e cycle de médecine générale dans le cadre du projet de loi d'approbation des comptes de la sécurité sociale.

✓ Le travail sur la **réforme du 2**^e **cycle** (R2C) se poursuit avec la production d'items par les enseignants de médecine générale avec une représentation de l'ensemble des DMG.

Le groupe 2^e cycle national également composé de représentants de différents DMG poursuit son travail avec 2 rencontres présentielles par an. Il est coordonné par Mathieu Lorenzo. Une boîte à outils sur le site de l'UNESS permet la mutualisation de dossiers progressifs, de Key feature problems (KFP) et de stations d'Examens cliniques objectifs structurés (ECOS). La rédaction de tests de concordance de script (TCS) est en cours. Le groupe prévoit également le dépôt de ressources pédagogiques pour les enseignements et de grilles d'évaluation de stages. Le travail d'identification des situations de départ les plus prévalentes en médecine générale a été effectué. Une liste de 35 SDD (sélection aléatoire) était à coter par échelle de fréquence. Le groupe de travail a pour objectif d'extraire les items en rapport avec les SDD afin d'identifier les objectifs à traiter pour les cours de 2^e cycle de médecine générale.

Les ECOS nationaux tests ont eu lieu les 12 et 13 mars 2024 et les ECOS nationaux ont eu lieu les 28 et 29 mai 2024. La composition des jurys d'ECOS nationaux ne comprenait pas les enseignants universitaires de médecine générale. Dans l'Article R632-2- 5 du Code de l'Éducation ne sont concernés que les personnels "enseignants et hospitaliers". Une évolution du texte serait souhaitable mais n'a pas encore été effectuée.

- ✓ L'élaboration du **nouveau référentiel de niveau de compétences** par le groupe de travail 3^e cycle avance. L'objectif est d'améliorer l'appropriation des outils et des critères d'évaluation pour les MSU, les tuteurs et les enseignants en groupes d'échanges de pratiques.
- ✓ Le travail sur le **port folio national** en ligne se poursuit sur la plate-forme de l'UNESS. Il est actuellement utilisé par 3 DMG (Amiens, Montpellier et Saint-Étienne). Un retour d'expérience sera présenté lors du congrès.

La recherche

Le secteur recherche se compose de Cédric Rat, Marc Chanelière, Julie Dupouy, Catherine Laporte, Matthieu Schuers et Stéphanie Sidorkiewicz. Son adresse courriel est la suivante : recherche@cnge.fr.

La structuration de la recherche en soins primaires se poursuit. Après avoir organisé les premières assises de la recherche en soins primaires en 2023 à Paris, le CNGE a proposé une nouvelle édition à Lyon en 2024. Cet évènement permet de réunir les structures contribuant à la recherche en soins primaires en France (ministères, INSERM, GIRCI, CHU et CH, F-CRIN, ANRS MIE). En 2025, la 3^e édition des Assises de la recherche en soins primaires se tiendra à Bordeaux le 2 juillet.

La structuration de la recherche en soins primaires s'organise autour des axes rappelés ci-après.

1. Promotion des appels à projets

L'appel à projets de recherche interrégionale en soins primaires (ReSP-Ir) a été reconduit en 2024. En 2023, 1 projet dont la promotion est assurée par CNGE Conseil a été retenu : FRAGICLIC dont l'objectif est d'évaluer une stratégie de repérage et d'évaluation de la fragilité en soins primaires.

L'appel à projets EPI-PHARE a retenu le projet RASP3D dont la promotion est assurée par CNGE Conseil.

L'appel à projets Platform for Data in Primary, care (P4DP) a retenu 8 projets :

Le projet **CASCADEUSE** (Département de Médecine générale de l'Université de Nantes, Département de Santé Publique de l'Université de Bordeaux et Université de Toronto) qui vise à étudier la cascade de prescriptions d'un diurétique de l'anse pour traiter la survenue d'œdèmes des membres inférieurs causés par un inhibiteur calcique dihydropyridine (ICDH).

Le projet **EPICE** (AP-HP et Département de médecine générale de l'Université Paris Cité) dont l'objectif est de décrire la prescription des IPDE5, en lien avec la prévalence de la dysfonction érectile et l'évolution des comorbidités associées.

Le projet **PathoCarto** (Ipso Santé) dont l'objectif est de confronter les algorithmes de détection des pathologies développés par la CNAM avec les diagnostics de pathologies établis par les médecins généralistes.

Le projet **STIP** (Institut Pierre Louis d'Épidémiologie et de Santé Publique (iPLesp), Département de médecine générale Université Paris Cité, Sentinelles, INSERM, Santé Sorbonne Université, Santé Publique France, CNR, Antibioclic) qui vise à améliorer la surveillance des infections bactériennes sexuellement transmissibles et à mieux décrire l'observance des patients et les pratiques des médecins généralistes

Le projet **INDIGO** (CIC Inserm 1414 - équipe recherche en soins primaires de Rennes et PELyon) qui vise à comparer les résultats cliniques et la consommation de soins ainsi que les coûts associés dans une cohorte de patients avec un diagnostic précoce de bronchopneumopathie chronique obstructive (BPCO) par rapport à une cohorte de patients avec un diagnostic tardif de BPCO.

Le projet **ObsAntico** (CNRS et le CHU Grenoble Alpes) qui a pour objectif d'obtenir une vision exhaustive des conséquences hémorragiques et des récidives thrombotiques lors de l'exposition d'un patient aux anticoagulants.

Le projet **TARIR** (INSERM, l'Université Claude Bernard Lyon 1 et les Hospices Civils de Lyon) qui vise à étudier l'impact des tensions d'approvisionnement en antibiotiques sur la prise en charge ambulatoire des infections respiratoires aiguës

Le projet **TELECONSO** (Départements de Médecine générale des Universités Paris-Est Créteil et Limoges, INSERM unités CepiA et VieSanté) vise à comparer les potentielles différences de prescriptions entre une téléconsultation ou une consultation en cabinet de médecine générale

2. Structuration de l'appui à la promotion

Du personnel de recherche a été recruté par le CNGE : Fazia Chelli, El Mountacer Billah El Abbassi et Sarah Edjekouane. Johanna Steen est en cours de recrutement.

Les projets en cours sous la promotion de CNGE Conseil sont l'étude EFFIBACK, l'étude ADOMA, l'étude PODIUM, l'étude FACELLE, l'étude « Mortalité associée aux périodes sous et hors traitement par médicament de substitution aux opiacés », l'étude TRANSPOSE et l'étude VISUMEG en plus de l'étude FRAGICLIC citée ci-dessus.

3. Collecte de données de soins primaires

Le déploiement du projet **Platform for Data in Primary, care (P4DP)** qui vise à créer le premier entrepôt de données de soins de médecine de ville à l'échelle nationale, chaîné avec le Système national des données de santé (SNDS) se poursuit.

Différents éléments ont été mis en place cette année : le recrutement des médecins référents pour chaque subdivision, une formation pour les médecins référents et des Assistants qualité des données (AQD). Des éléments de communication ont été développés : site internet : https://www.p4dp.fr., affiche, vidéo de présentation du projet à destination des patients et des médecins.

Le projet a reçu une réponse positive à la demande d'autorisation de la Commission nationale informatique et libertés.

Les négociations se poursuivent avec les éditeurs de logiciels avec la signature de Weda® en septembre 2024.

Actuellement, l'information et le recrutement des médecins participants vont débuter. La formation des AQD et la construction de l'architecture et des fonctionnalités de la plateforme se poursuivent. Le début de l'export des données vers l'entrepôt est prévu pour le premier trimestre 2025. L'accès des médecins aux premiers tableaux de bord est prévu pour la fin du 2^e trimestre 2025.

4. Réseau national de recherche et d'investigation clinique en soins primaires

Le réseau MUST (The Multidisciplinary UniverSitary research neTwork for Primary Care) a été labélisé par F-CRIN (French Clinical Research Infrastructure Network).

Il a pour objectifs:

- de déployer des projets de recherche nationaux ou internationaux, sur des questions de recherche pertinentes en soins primaires ;
- d'assurer une complémentarité avec les réseaux régionaux. Une articulation avec les projets régionaux existants est prévue ;
- de recruter du personnel de recherche, mobilisable dans les structures de soins pour soutenir les efforts d'investigation des professionnels de santé.

Le premier essai du réseau est en cours de déploiement. Il s'agit de l'essai COLCOT T2D https://colcot-t2d.org/fr qui évalue l'efficacité de la colchicine et de l'aspirine non entérosoluble chez les patients diabétiques de 55 à 80 ans à haut risque cardio-vasculaire. Les démarches réglementaires sont en cours au niveau européen. Le 2^e projet concerne le dépistage du cancer du poumon avec un déploiement progressif dans les régions.

La constitution d'une cartographie des investigateurs est prévue.

Le secteur recherche a élaboré un annuaire des acteurs de la recherche en soins primaires à la demande de la Direction générale de l'offre de soins. Il permet de décrire l'implication des médecins généralistes universitaires dans le paysage de la recherche en soins primaires

5. Mise en place d'une plateforme digitale des réseaux régionaux d'investigateurs

La plateforme numérique pour structurer la fédération des réseaux régionaux d'investigateurs proposée par le CNGE a été finalisée https://reseaux-investigateurs-mg.fr.

Ses objectifs sont de fluidifier les échanges entre les réseaux régionaux en facilitant le partage d'expérience, d'optimiser la promotion des études, d'améliorer l'accès des investigateurs aux études et de faciliter le pilotage des réseaux régionaux.

Un test est effectué avec l'étude ADOMA sur l'antibiothérapie différée dans l'otite moyenne aiguë. Une vidéo de présentation de la plateforme est disponible.

Le secteur recherche a mené d'autres actions cette année comme un projet de plateforme digitale sur les formations et les initiatives pour mieux appréhender la recherche en soins primaires et les tâches associées (FIRST). Il a été déposé dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt métiers et compétences d'avenir le 22 décembre 2023 mais a été refusé.

Le secteur recherche travaille également autour de la fédération des maisons de santé pluriprofessionnelles notamment universitaires et des centres de santé. L'enjeu est de l'obtention de points MERRI.

Le CNGE poursuit son travail concernant le projet intitulé Soins Primaires Internat et Recherche sur l'Installation dans les Territoires (SPIRIT). Ce projet a pour objectif d'étudier l'impact du parcours de formation sur l'installation. Il s'effectue avec l'Institut de recherche et de documentation en économie de la santé, le Conseil national de l'Ordre des médecins, la Direction générale de l'offre de soins et l'UNESS.

Le Conseil scientifique (CS)

Le conseil scientifique restreint comprend 16 membres désignés par le bureau de CNGE CA sur proposition du CS.

Les membres du conseil scientifique sont :

Tiphanie BOUCHEZ, Rémy BOUSSAGEON, Julie DUPOUY, Émilie FERRAT, Mathilde FRANCOIS, Serge GILBERG, Xavier HUMBERT, Gladys IBANEZ, Maëva JEGO-SABLIER, Alexandre MALMARTEL, Henri PARTOUCHE, Vincent RENARD, Nicolas ROUSSELOT, Olivier SAINT-LARY, Benoit TUDREJ, Yves-Marie VINCENT.

L'ensemble du CS est organisé en groupes de travail thématiques (GTT), sous la responsabilité d'un de ses membres.

Le CS se réunit au moins deux fois par an et selon les besoins en plénière afin de faire le point sur son fonctionnement, ses mandats, ses productions, les agendas de travail, et les fonctions des membres mandatés. Chaque responsable d'un GTT rédige pour cette occasion un compte-rendu de l'activité du GTT dont il a la responsabilité.

Rémy Boussageon a été nommé président du conseil scientifique.

Benoit Tudrej assure la coordination du conseil scientifique.

Le conseil produit des avis scientifiques concernant les soins premiers. Ces avis sont repris en communiqués de presse par CNGE CA et sont cités par d'autres structures et la presse généraliste.

Ces avis consolident la posture académique et scientifique du CNGE CA.

Les derniers avis publiés sont :

- Faut-il continuer à supplémenter en vitamine D les enfants en bonne santé ?
- Dépistage systématique des cancers cutanés : une fausse bonne idée ?
- Médicaments du diabète de type 2 : quelle attitude après la nouvelle recommandation de la Haute Autorité de santé ?

Le Comité éthique

Le CNGE à travers son comité éthique accompagne les porteurs de projet dans les démarches éthiques.

Le comité présidé par le Pr. Cédric Rat est composé :

- de médecins généralistes membres du CNGE (ayant une expérience en éthique et/ou recherche médicale) : Cédric Rat, Nantes, Aurélie Urena Dores, Montpellier, Benoit Tudrej, Lyon, William Bellanger, Angers, Xavier Lainé, Lyon, Alexis Astruc, Sorbonne Paris Nord; et Kim Bonello, Paris
- d'un référent CNIL, réglementaire : Alexis Astruc, Sorbonne Paris Nord
- de méthodologistes quantitatifs : Philippe Bertrand, Tours et Coralie Barbe, Reims
- de sociologues : Anne Laurence Penchaud, Angers et Sylvie Morel
- d'un référent de médecine légale et droit de la Santé : Renaud Clément, Nantes
- de patients et usagers du système de soins Stéphanie Merhand à Nantes, Catherine Cerisey à Issyles-Moulineaux, Jean-Louis Lassaigne et Larim Oulad Chrif à Montpellier.

Les référents éthique des différentes villes universitaires jouent un rôle déterminant dans la préparation des dossiers, la relecture, et la pédagogie autour des retours vers les chercheurs. Ces référents sont au nombre de 31.

Chaque année, 6 sessions sont organisées.

639 avis ont été rendus au 30 septembre 2024.

Le comité assure une production de supports pour les démarches réglementaires. Ces éléments sont mis à disposition sur le site internet du CNGE.

Trois chambres interrégionales ont été mises en place (Ile de France Est, Nord-Ouest et Sud). Elles permettent de répondre à des problématiques locales. La régionalisation des comités d'éthique est en cours notamment pour P4DP.

Les productions

Le secteur productions se compose de Corinne Perdrix et Cyrille Vartanian, gérants de CNGE Productions et des membres du bureau suivants : Xavier Gocko, Patrick Imbert, Catherine Plotton, Marc Chanelière, François Carbonnel. À partir du 1^{er} juillet 2024, Cyrille Vartanian a été remplacé par

Catherine Plotton à la gérance. À partir du 1^{er} octobre 2024, Patrick Imbert a arrêté ses fonctions au sein du secteur productions.

Le secteur productions travaille à produire et faire publier des données pour la spécialité médecine générale. Ces données sont à destination de la communauté des étudiants de 2^e et 3^e cycle, des médecins généralistes et des autres professionnels de santé.

L'ouvrage thérapeutique en médecine générale (TMG)

La 5^e édition a été commercialisée en 2023 lors du congrès à Lyon. Cet ouvrage et son application mobile fournissent des données actualisées fondées sur l'EBM aux étudiants et MSU. Le comité de rédaction a commencé à travailler pour la 6^e édition sur le sommaire et l'identification des auteurs. Le développement de la version numérique est envisagé.

Médecine générale pour le praticien dans la collection de l'éditeur Elsevier.

Cet ouvrage de référence pour la médecine générale est paru pour le congrès 2022.

Le livre RSCA

Il constitue une référence en pédagogie et s'adresse aux étudiants, tuteurs et MSU. La 2^e édition, enrichie, est parue fin novembre 2021.

Références en médecine générale pour le 2^e cycle : 25 items, vol.1 et 25 nouveaux items, vol.2.

Ces 50 items ont été rédigés en adéquation avec la réforme du 2^e cycle et la hiérarchisation des connaissances en rangs A et B. Ils intègrent les compétences du médecin généraliste et illustrent l'arbitrage permanent entre les dernières données de la science, le contexte de soins, et les préférences des patients. Leur commercialisation a été interrompue lors de la parution de l'ouvrage : Les référentiels des collèges : médecine générale.

Les référentiels des collèges : médecine générale dans la collection de l'éditeur Elsevier.

Il rassemble les 71 items liés à la médecine générale et l'item discrimination compte tenu de son importance pour notre spécialité. Les auteurs qui représentent l'ensemble des DMG français ont hiérarchisé les connaissances de rang A et B et illustré ces items avec des tableaux, figures, photos pour en faciliter la lecture. Chaque item comporte les situations de départ qui lui correspondent. Cet ouvrage s'appuie sur les données de l'Evidence Based Medecine (EBM) et sur une approche centrée patient. Une vignette clinique illustre chaque chapitre. Des éléments docimologiques divers ont également été construits à partir de situations cliniques. Il a été commercialisé en septembre 2024. Une version en ligne est disponible.

Initiation à la recherche qualitative en santé: le guide pour réussir sa thèse ou son mémoire. Rédigé et édité en partenariat avec le GROUM.F, est disponible depuis janvier 2021. Une réédition a été nécessaire devant son succès et l'équipe travaille à un volume 2 « pour aller plus loin » avec des supports vidéo.

Apprendre à travailler ensemble en santé, retour sur une expérience de formation interprofessionnelle

Cet ouvrage rend compte de l'expérience des enseignants de Rennes : la mise en œuvre de séminaires qui réunissent des étudiants de différentes filières sanitaires et sociales pour apprendre à travailler ensemble. Il prend en compte la grande diversité de professionnels habilités, chacun dans son domaine de compétences, à prendre soin des habitants d'un territoire, à promouvoir la santé dans ses dimensions physiques, psychologiques et sociales, réputées indissociables (ex. Infirmières, pharmaciens, médecins généralistes, ergothérapeutes, kinésithérapeutes, orthophonistes, diététiciennes, sages-femmes, psychologues, assistantes sociales, etc.) Il a été commercialisé en septembre 2024.

Les productions disponibles :

Initiation à la recherche 2^e édition (en partenariat avec Fayr-GP)

Médecine générale : des données à la pratique Volume 1

Les productions à venir

Des ouvrages sont en cours de préparation :

- Livret du MSU. Il devrait être disponible en ligne à partir de janvier 2025.
- Ouvrage relation et communication.
- Initiation à la recherche : 3^e édition.

La revue exercer

La revue de la spécialité médecine générale propose des articles pertinents pour le soin en toute indépendance. Les thématiques récemment abordées sont variées avec la santé mentale, la fragilité et les chutes, la précarité, l'assertivité, les facteurs de risques cardio-vasculaires...

La rubrique Communiquer pour **exercer** mise en place en 2023 se poursuit. Cette rubrique est sous la responsabilité des experts mondiaux de la communication : Marie-Thérèse Lussier et Claude Richard.

Des podcasts sont disponibles pour certains articles ex. Millette B, Richard C, Lussier M. Lorsqu'il le faut, savoir dire non à votre patient sans briser la relation. exercer 2023;198:469-73. (https://podcast.ausha.co/le-med-g-eclaire/podcast-exercer-savoir-dire-non).

La revue constitue également un support pour les rétroactions et est donc particulièrement utile pour les MSU. Le numéro spécial **exercer** et superviser propose des exemples de rétroactions utilisant comme ressources des articles publiés dans la revue.

La revue est indexée dans Clarivate Analytics depuis 2018 avec en 2023 un index de citation à 0,2 pour la revue dans le JCR (Journal Citation Report). La procédure d'indexation dans Medline se poursuit. Dans le cadre de cette procédure, le travail de l'équipe d'exercer et en particulier de Marilyn Peronnet a permis la mise en place de la fonction DOI et citation pour les articles de la revue. Un processus de traduction des articles en anglais est également en place. Le titre Academic journal of primary care a été déposé.

Les réflexions se poursuivent concernant la mise en place d'une plateforme permettant une mise en lien des différentes ressources en lien avec la Revue médicale suisse.

La mise en place d'une rubrique sur la santé planétaire en partenariat avec la RMS est prévue.

Une rubrique sera dédiée au parcours de soins d'un patient avec une comparaison entre différents pays.

L'international

Les relations internationales sont limitées depuis la pandémie, toutefois les liens avec le Réseau international francophone pour la responsabilité sociale en santé (RIFRESS), l'European General Practice Research Network (EGPRN) et European Academy of Teachers in General Practice (EURACT) sont maintenus.

Les relations avec les sociétés de médecine générale du Maghreb ont été reprises.

Des relations sont en cours avec la Suisse via la RMS (comme évoqué ci-dessus).

Le secrétariat général

Il se compose de Catherine Plotton, secrétaire générale et de 2 adjoints, François Carbonnel et Marc Bayen.

Le secrétariat général travaille en lien avec les responsables du siège : Marilyn Peronnet et Stéphane Solanille dont le travail est assisté par tous les salariés du groupe.

En 2023, 2835 adhésions ont été comptées. Le 15 novembre 2024, 2824 adhérents étaient comptabilisés pour l'année en cours.

Conformément aux décisions prises par le CA le 12 octobre 2024, une valorisation représentée par 3 places pour le prochain congrès a été décernée au collège d'Amiens (66,3%) a le meilleur pourcentage d'adhérents/PAMSU et au collège de Grenoble qui a la meilleure progression pourcentage d'adhérents/PAMSU (127%).

Le secrétariat général assure la communication du CNGE vers les collèges régionaux et réciproquement et du CNGE vers l'extérieur.

Le secrétariat général a pour mission de fournir des argumentaires pour augmenter le nombre d'adhérents comme le document *le CNGE pour les MSU* rédigé en 2020. Pour faciliter les adhésions, un travail est en cours avec les trésoriers en lien avec les collèges pour la mise en place d'une plateforme numérique indépendante. En mars 2024, le CA a voté pour la mise en place d'une plateforme nationale d'adhésions en ligne. L'objectif est une mise en place en 2025. Des Collèges pilotes sont en cours de recrutement pour une utilisation dès fin 2024. Une stratégie de communication optimale est en cours d'étude.

L'élaboration d'une fiche de poste pour un chargé de communication est en cours avec plusieurs pistes pour le recrutement.

Le secrétariat général s'occupe de l'organisation des bureaux, des conseils d'administration et des rencontres avec les collèges.

Le secrétariat général a aussi pour mission le suivi des dossiers.

Les adhérents et les représentants des collèges sont invités à contacter le secrétariat général pour toute demande d'aide à la structuration de ceux-ci ou pour les adhésions.

L'actualité du CNGE est disponible sur son site dont la refonte a été effectuée sous la supervision de François Carbonnel.

Une cartographie des MSU a été constituée à partir des données de l'enquête annuelle de la filière de médecine générale. Un travail est en cours avec la DGOS pour établir une nouvelle carte des MSU en croisant les données avec le Système d'Information de Internes en Médecine, Odontologie, Pharmacie (SiiMOP). Un travail sur le zonage a permis d'identifier 89,17% de MSU en ZIP ZAC ZAR. Selon les données de l'enquête nationale le nombre de MSU est de 13 908 en 2024 soit une progression de 1118 MSU.

Le congrès

Le 23^e congrès à Lyon a été un succès en termes de fréquentation près de 3500 participants et en termes de pertinence scientifique. Les vidéos des plénières sont disponibles sur le site du congrès. Elles constituent des outils pertinents pour les soins et les enseignements.

Le prochain congrès se tient à Strasbourg du 20 au 22 novembre 2024. Le nombre de soumissions a été une nouvelle fois un record.

En 2025, le congrès aura lieu à Toulouse du 3 au 5 décembre 2025

En 2026, le congrès aura lieu à Marseille du 2 au 4 décembre 2026.

Pour 2027, l'appel à candidatures a été envoyé. Les collèges parisiens sont motivés. Des études sont en cours pour identifier un lieu adapté en termes de cout et de capacité d'accueil à Paris mais aussi dans toute la France pour les années futures.

Les chargés de mission

Le bureau a identifié les chargés de mission suivants afin de faciliter ses actions :

- Matthieu Calafiore pour la communication via les réseaux sociaux
- David Darmon pour les données de santé
- Vincent Renard pour le Conseil national des universités
- Stéphane Oustric pour l'Ordre des médecins
- Mathieu Lorenzo pour le groupe 2^e cycle
- Josselin Le Bel pour le conseil scientifique de l'EDN.

Poursuite de l'activité de l'Association conformément à son objet social.

Rapport moral (Olivier Saint-Lary)

En guise de préambule de ce rapport moral, Olivier Saint-Lary a rappelé que cette Assemblée générale est celle de l'année 2023. L'AG étant, comme d'habitude, du fait de la date du congrès, tardive dans l'année qui suit celle dont il est question.

Il a précisé qu'il reviendrait donc sur l'année 2023 pour essayer de mettre en perspective l'action que nous avons menée depuis, ce qui nous amènera à parler de 2024 et des desseins d'avenir.

Il a indiqué profiter de ce préambule pour remercier Catherine Plotton, Marc Bayen, et François Carbonnel pour la qualité exceptionnelle des CR de bureaux et de CA qui ont constitué une aide particulièrement précieuse à la rédaction de ce rapport moral.

L'année 2023 avait démarré sous les auspices du succès, après un second congrès consécutif à Lille, rassemblant pour la première fois plus de 3 000 participants, ce qui témoignait de la qualité de l'événement et de sa reconnaissance dans le paysage.

Le conseil d'administration ayant décidé de ne pas céder à la tentation de fixer définitivement le congrès à Lille, c'est à Lyon, sous l'égide du FRACOMEDGE, que s'est tenu le congrès 2023.

Ce dernier fut couronné de succès avec pour les 40 ans du CNGE, un nouveau record de participants avec plus de 3200 inscrits.

Cette année, historique pour le CNGE, a permis d'autres avancées notables aussi bien sur le plan de la pédagogie que sur celui de la recherche.

Tout d'abord avec la LFSS 2023, le ministre de la Santé et de la prévention de l'époque (M. François Braun) ainsi que la ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche Mme Sylvie Retailleau ont gravé dans le marbre la modification du DES de médecine générale qui était jusqu'alors amputé de sa phase de consolidation.

Ils ont également confié à Mathilde Renker, interne de MG à Nancy et ancienne présidente l'ISNAR-IMG, au Pr Stéphane Oustric, président du CDOM de Haute Garonne et ancien président de la sous-section 53-03 du CNU, au Pr Nanou Pham, alors doyen de l'UFR de Médecine de Reims et ancienne vice-présidente de la Conférence des doyens, et à Olivier Saint-Lary, en tant que président du CNGE, le soin de rendre un rapport sur la mise en place de la nouvelle maquette.

Après avoir auditionné une quarantaine de structures, la mission a remis son rapport le 31 janvier 2023. Le premier arrêté relatif à la nouvelle maquette a ensuite été publié au Journal officiel le 9 août 2023.

Cette évolution marque une avancée historique pour la médecine générale, à laquelle le CNGE a apporté une contribution décisive.

Elle a été accompagnée d'une annonce tout aussi historique de la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, lors du congrès à Lyon, engageant les pouvoirs publics à créer 200 postes dédiés à la FUMG entre 2023 et 2027.

En 2024, l'engagement pris a été respecté, puisque l'ensemble des candidats validés par le CNU (14 titulaires et 66 associés) ont obtenu le poste pour lequel ils s'étaient portés candidats.

Alors que le ministre François Braun avait validé la grande majorité des propositions et qu'il s'était même engagé sur plusieurs éléments lors du congrès de l'ISNAR-IMG 2023; quelques points ont fait débat lors de l'été 2023 et le ministre alors nouvellement nommé, Aurélien Rousseau, associé à Sylvie Retailleau ont souhaité confier aux 4 mêmes personnalités qualifiées, le soin de rédiger un complément au premier rapport. Ce supplément visait notamment à préciser les modalités de mise en œuvre du stage couplé, ainsi que le statut des futurs docteurs juniors en médecine générale.

Ce rapport a été remis aux cabinets des ministres commanditaires le 21 /03/2024 mais le contexte politique (démission d'Aurélien Rousseau puis élections européennes suives d'une dissolution et d'un gouvernement longuement cantonné à la gestion des affaires courantes) n'a pas permis de le remettre officiellement aux ministres concernés.

Le CNGE espère que la nouvelle ministre de la Santé et de l'accès aux soins fera de ce dossier une priorité et qu'elle rendra des arbitrages conformes aux orientations dessinées par ses prédécesseurs.

Le CNGE sera également particulièrement vigilant à ce que le nouveau ministre de l'Enseignement et de la recherche respecte l'engagement pris par Sylvie Retailleau lors du congrès à Lyon et sanctuarise l'ensemble des postes universitaires et administratifs annoncés, dédiés à la médecine générale, et nécessaires à la mise en œuvre de la réforme.

Dans ce contexte d'instabilité politique, Olivier Saint-Lary a salué le travail remarquable effectué par le secteur pédagogique du bureau national. Il a su travailler sans relâche, malgré les turbulences, sur le contenu et la préparation de la mise en œuvre de la phase de consolidation. Laurence Compagnon, Aurélie Janczewski, Racha Onaisi et Yannick Schmitt ont su fédérer autour d'eux dans chaque DMG des référents pour la phase de consolidation. Le congrès sera l'occasion de revenir leur production.

Concernant le 2^e cycle, la R2C a représenté une avancée conceptuelle majeure et s'inspire davantage, même si cela reste imparfait, d'un paradigme constructiviste.

En 2023, en complément du travail essentiel réalisé par le groupe de travail national sur le deuxième cycle, le CNGE a coordonné, sous l'égide de Xavier Gocko, la publication d'un ouvrage remarquable dans la collection phare d'Elsevier, la Collégiale, collection parfaitement reconnue et identifiée par les étudiants. Cet ouvrage, grâce à la pertinence de son contenu, offrira une visibilité inédite aux étudiants de deuxième cycle, leur permettant de mieux appréhender le contenu disciplinaire de la médecine générale.

Concernant la recherche, l'année 2023 a marqué un réel tournant pour les soins de premier recours.

Alors que le secteur recherche, coordonné par Julie Dupouy et Cédric Rat, avait fourni en 2022 un immense travail pour présenter un rapport aux pouvoirs publics sur les enjeux et les modalités du renforcement de la recherche en soins primaires, certains arbitrages tardaient à être pris l'an dernier.

Olivier Saint-Lary a rappelé avoir conclu le paragraphe sur la recherche dans le rapport moral 2022 par :

« Le rapport remis par le CNGE aux pouvoirs publics préconise notamment de développer un réseau national d'investigateurs, fédérant les réseaux régionaux et financés sur fonds publics. Cette proposition n'a, à ce stade pas été écartée, et j'espère que nous pourrons l'an prochain, acter lors de l'AG 2023, le développement officiel d'un tel réseau. »

Il était heureux d'annoncer que le 2 septembre 2024, le réseau MUST (Multidisciplinary UniverSitary Research neTwork for Primary Care), coordonné par le CNGE, a obtenu le label F-CRIN. C'est une avancée majeure pour la recherche clinique en soins primaires en France. Le congrès sera l'occasion d'inaugurer officiellement ce réseau, en présence des acteurs clés, et de présenter le premier projet de recherche international qui lui est associé.

Ce congrès sera également le moment de revenir sur le projet P4DP (Platform for Data in Primary Care). En 2023, ce projet a été distingué lors des Talents de la e-santé, événement organisé par l'Agence du Numérique en Santé, qui lui a décerné le prix « Coup de cœur ». Le CNGE a par ailleurs renforcé ses partenariats avec les éditeurs de logiciels. Bien que l'accord n'ait été finalisé qu'en 2024, Olivier Saint-Lary a partagé la satisfaction d'avoir obtenu le précieux accord de la CNIL le mois dernier.

Olivier Saint-Lary a indiqué qu'il craignait que le temps imparti pour ce rapport ne soit pas suffisant pour détailler l'ensemble des projets de recherche dans lesquels le CNGE s'est engagé, tant l'année 2023 (et 2024) fut particulièrement dynamique dans ce domaine. Toutefois, il était impossible de ne pas mentionner un dernier point, tant il est stratégique et reflète l'élan que le CNGE souhaite insuffler. Le vendredi 16 juin 2023, le CNGE a organisé les premières Assises de la Recherche en Soins Primaires, un événement fédérateur qui a réuni l'ensemble des acteurs clés de l'écosystème. Chaque profession a pu partager ses forces, ses faiblesses, et ses aspirations.

Le succès retentissant de cette première édition a convaincu l'équipe de pérenniser cet événement. Après une 2^e édition à Lyon en juin 2024, Olivier Saint-Lary était ravi d'annoncer que les troisièmes Assises se tiendront à Bordeaux en 2025.

Il a remercié le secteur recherche et notamment Catherine Laporte, Julie Dupouy, Stéphanie Sidorkiewicz, Cédric Rat, Matthieu Schuers et Marc Chanelière pour avoir permis d'insuffler cette belle dynamique.

Ce rapport moral a aussi été l'occasion de remercier le conseil scientifique du CNGE, présidé par Rémy Boussageon qui a toujours su faire preuve d'une grande rigueur dans l'analyse des données et dont les productions sont toujours très utiles.

Olivier Saint-Lary a aussi salué l'excellent travail du comité d'éthique présidé par Cédric Rat qui est désormais solidement ancré dans le paysage et dont le travail est particulièrement apprécié.

Il a également remercié le secteur de la production et notamment le comité de rédaction de la revue exercer qui fournit chaque mois un travail exemplaire pour offrir à la médecine générale une revue de très grande qualité.

Enfin, 2023 (et 2024) ont également mis en lumière la cohésion et la solidarité qui règne au sein des structures universitaires de médecine générale.

Grâce au travail réalisé par le SNEMG (et son président : Philippe Serayet) par CNGE formation présidé par Marc Bayen et par l'ensemble des Collèges locaux, il a été possible de faire évoluer un arrêté mortifère datant de fin 2021, qui concernait la formation des MSU.

Grâce à la dynamique commune, où chacun a su parfaitement jouer sa partition, il a été possible d'obtenir la publication au journal officiel le 5 juillet 2024 d'un nouvel arrêté portant organisation de la formation à la maîtrise de stage des universités et ainsi sanctuariser pour une durée de 5 ans, une enveloppe dédiée, augmentée et non fongible pour la formation des MSU.

Cette évolution réglementaire a été facilitée grâce à la solidité des relations cultivées avec l'ensemble des partenaires, qu'ils soient scientifiques, associatifs ou syndicaux.

En médecine générale, ce lien se renforce à travers la « maison commune », le CMG qu'Olivier Saint-Lary a remercié et avec qui il se réjouit de travailler sur des projets structurants pour l'avenir, tels que le développement du futur référentiel métier.

En conclusion de ce rapport moral, il a témoigné du plaisir qui a été le sien de pouvoir travailler avec l'ensemble du bureau et du CA du CNGE.

Les chantiers sont nombreux mais la cohésion, et l'envie de construire ensemble l'avenir de la spécialité le rendaient particulièrement confiant en l'avenir.

Première résolution

L'assemblée générale après avoir entendu la lecture du rapport d'activité et du rapport moral approuve ces derniers.

Cette résolution a été adoptée avec la répartition des voix présentée ci-dessous.

Réponse	Nb bulletins	% des bulletins exprimés
Pour	295	98,99 %
Contre	0	0,00 %
Abstention	3	1,01 %
Total	298	100 %

Rapport financier (Marc Chanelière)

L'examen des comptes de l'exercice clos le 31/12/2023 fait apparaître pour l'Association une perte de 60 463 €.

Au cours de l'exercice clos le 31/12/2023, les cotisations se sont élevées à 388 990 € contre 373 140 € pour l'exercice précédent, les droits d'Auteurs à 2 569 € contre 5 284 € au cours de l'exercice précédent.

Le montant des « Autres achats et Charges externes » s'élève à 451 932 €, contre 413 111 € pour l'exercice précédent.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 3 536 €, contre 2 832 € pour l'exercice précédent.

Il n'y a pas de salarié.

Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 0 €, contre 41 € pour l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total 455 467 €, contre 415 984 € pour l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à − 63 778 €, contre -37 559 € pour l'exercice précédent.

Quant au résultat courant avant impôts, tenant compte du résultat financier de 3 617 € (1 580 € pour l'exercice précédent), il s'établit à - 60 162€ contre - 35 979 € pour l'exercice précédent.

Après prise en compte du résultat exceptionnel de 0 €, contre 0 € pour l'exercice précédent et d'un impôt de 301 €, le résultat de l'exercice clos le 31/12/2023 se solde par une perte de 60 463€, contre une perte de 36 260 € pour l'exercice précédent.

Au 31/12/2023, le total du bilan de l'Association s'élevait à 283 812 €, contre 304 120 € pour l'exercice précédent.

Les fonds propres de l'association s'élèvent au 31/12/2023 à 121 821 € contre 182 284 € au 31/12/2022.

Le bilan financier est présenté dans le tableau ci-dessous.

	31/12/2022	31/12/2023
Cotisations	378 424	391 689
Salaires et charges sociales	0	0
Total des charges d'exploitation	415 984	455 467
Total des produits financiers	1580	3 617
Produits exceptionnels	0	0
Charges exceptionnelles	0	0
Résultat Net	-36 260	-60 463

Les charges sont présentées dans le tableau ci-dessous.

	31/12/2022	31/12/2023
Livres et revues	81 145	90 000
Voyages et déplacements	53 296	68 534
CNGE Conseil	143 121	149 055
Loyers + charges locatives	63 475	65 981
Réception et Congrès	29 013	29 924
Honoraires (IPR)	24 460	30 510
Divers (assurances, honoraires, banque, taxes, amortissements)	21 476	20 864

L'association CNGE COLLEGE ACADÉMIQUE détient en permanence 10% du capital de la société civile immobilière dénommée SCI CNGE. La société SCI CNGE est une société civile immobilière au capital de 500 000 euros, immatriculée sous le numéro 797 492 378 PARIS, dont le siège est situé 155, rue de Charonne à Paris 11^e.

Au 31 décembre 2023, la société SCI CNGE a enregistré un chiffre d'affaires de 389 029 Euros et dégage une perte de 78 175.02 Euros.

Le prévisionnel 2024 est présenté dans le tableau ci-dessous.

	31/12/2023	15/11/2024
Cotisations	388 990	366 130
Droit d'auteur	2699	3000
Total charges annuelles	451932	465885
Total des produits financiers	3617	3000
Produits exceptionnels	0	0
Résultat Net	-60 463	-93 755

Les rapports de la commissaire aux comptes ont ensuite été lus par Mme Valérie Massot.

Deuxième résolution

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport des trésoriers, du rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels et sur les conventions réglementées, approuve les comptes et lesdits rapports.

Cette résolution a été adoptée avec la répartition des voix présentée ci-dessous.

Réponse	Nb bulletins	% des bulletins exprimés
Pour	291	91,80 %
Contre	6	1,89 %
Abstention	20	6,31 %
Total	317	100 %

Troisième résolution

L'assemblée générale décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevant à 60 463 € au compte report à nouveau.

Elle donne quitus au bureau pour ce début d'exercice.

Cette résolution a été adoptée avec la répartition des voix présentée ci-dessous.

Réponse	Nb bulletins	% des bulletins exprimés
Pour	287	92,28 %
Contre	1	0,32 %
Abstention	23	7,40 %
Total	311	100 %

Quatrième résolution

L'assemblée générale ordinaire décide de fixer le montant de la cotisation ordinaire pour l'exercice 2025 à 140,00€. Pour les retraités non actifs, le montant sera de 70,00 €.

Cette résolution a été adoptée avec la répartition des voix présentée ci-dessous.

Réponse	Nb bulletins	% des bulletins exprimés
Pour	270	85,99 %
Contre	29	9,24 %
Abstention	15	4,78 %
Total	314	100 %

Cinquième résolution

L'assemblée générale ordinaire entend expressément couvrir toute cause de nullité provenant soit de la date de la réunion de l'assemblée, soit du mode ou du délai de convocation, soit de toute autre cause.

Cette résolution a été adoptée avec la répartition des voix présentée ci-dessous.

Réponse	Nb bulletins	% des bulletins exprimés
Pour	278	94,24 %
Contre	4	1,36 %
Abstention	13	4,41 %
Total	295	100 %

Sixième résolution

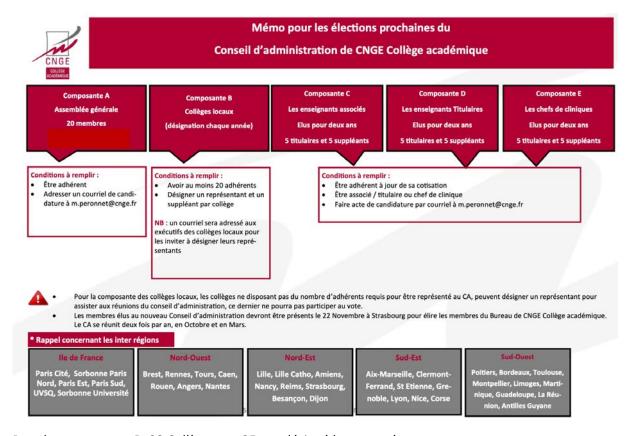
L'assemblée générale ordinaire confie tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait certifié conforme des présentes résolutions, en vue de l'accomplissement de toutes les formalités légales de droit.

Cette résolution a été adoptée avec la répartition des voix présentée ci-dessous.

Réponse	Nb bulletins	% des bulletins exprimés
Pour	289	98,97 %
Contre	3	1,03 %
Abstention	0	0,00 %
Total	292	100 %

Élections du conseil d'administration

La composition du conseil d'administration a été rappelée.



Pour la composante B, 28 Collèges sur 35 ont désigné leurs représentants.

Pour la composante C, les enseignants associés élus sont :

- IDF: Frédéric URBAIN
- Nord Est: Marc BAYEN (Titulaire) et Thomas RODRIGUEZ (Suppléant)
- Nord-Ouest: Frédéric RENOU (Titulaire) et Thibault PY (Suppléant)
- Sud-Est: Aurélie JANCZEWSKI (titulaire) et Alexandre BREST (Suppléant)
- Sud-Ouest: Philippe SERAYET (titulaire) et Walé KANGANGAMBEGA (suppléante).

Pour la composante D, les enseignants titulaires élus sont :

- IDF: Julie CHASTANG
- Nord-Est: Aline HURTAUD
- Nord-ouest : Jean Yves LE RESTE (titulaire) et Cédric RAT (Suppléant)
- Sud-Est: David DARMON (Titulaire) et Gaëtan GENTILE (suppléant)
- Sud-Ouest : Julie DUPOUY (titulaire) et Nathalie DUMOITIER (Suppléante).

Pour la composante E, les chefs de clinique ou AUMG élus sont :

- **IDF**: Yann KEREBEL (titulaire) et Véronique ORCEL (suppléante)
- Nord Est : Serge COVACI (titulaire) et Victoria CHOMBAR (suppléante)
- Nord-Ouest : Romain VERDEAU (titulaire)
- Sud-Est: Juliette MACABREY (titulaire) et Jérémy KOUANI (suppléant)
- Sud-Ouest : Marc BESNIER (titulaire) et Mathilde COGNET (Suppléante)

Pour la composante A, elle rassemble 20 membres élus par l'assemblée générale. En 2024, 10 sont à élire comme tous les 2 ans avec un poste supplémentaire dans les suites du départ de Patrick Imbert.

Les candidats sont :

François CARBONNEL - (Montpellier-Nîmes)

Mathilde COGNET - (Limoges)

William DURIEUX- (Bordeaux)

Laure FIQUET (Rennes)

Catherine LAPORTE - (Clermont-Ferrand)

Damien GONTHIER (Nancy)

Racha ONAISI - (Bordeaux)

Catherine PLOTTON - (Saint-Étienne)

Cédric RAT - (Nantes)

Stéphanie SIDORKIEWICZ - (Paris 5)

Matthieu SCHUERS - (Rouen).

Septième résolution

Un vote a été organisé.

L'assemblée générale, après avoir procédé au scrutin, désigne comme membres du conseil d'administration, pour une durée de 4 ans :

Candidature	Nb bulletins	% des bulletins exprimés	
ONAISI Racha	287	91,99 %	Elu
SIDORKIEWICZ Stéphanie	281	90,06 %	Elu
SCHMITT Yannick	279	89,42 %	Elu
CARBONNEL François	298	95,51 %	Elu
PLOTTON Catherine	301	96,47 %	Elu
GONTHIER Damien	277	88,78 %	Elu
DURIEUX William	286	91,67 %	Elu
SCHUERS Matthieu	293	93,91 %	Elu
LAPORTE Catherine	291	93,27 %	Elu
COGNET Mathilde	284	91,03 %	Elu
FIQUET Laure	280	89,74 %	Elu

Les membres du CA ont été invités à une réunion le 22 novembre à 12h30 à Strasbourg avec comme ordre du jour l'élection du bureau.

En l'absence de questions diverses, Catherine Plotton a remercié les participants et leur a souhaité un excellent congrès.

Fin de l'AG à 12h00